



GUIDE PRATIQUE

Mon logement et moi

 Tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre dans mon logement !



Bienvenue

Nous vous
souhaitons la
bienvenue chez vous !

Nous avons créé spécialement pour vous ce guide pratique qui, nous l'espérons, saura répondre aux nombreuses questions que vous vous posez. Il vous fournira aussi des astuces en tout genre pour vous permettre de mieux comprendre votre logement et en prendre soin.

Nous restons bien-sûr **à votre écoute** en cas de besoin.
Ce guide devra **rester dans le logement lors de votre départ.**

En vous souhaitant une bonne lecture,

Toute l'équipe d'Habitat de la Vienne

Sommaire

LES BONS RÉFLEXES À MON ARRIVÉE **P. 4**



P. 7



P. 13



P. 23



P. 27



P. 39



P. 43



P. 49



P. 53

LES CONTRATS D'ENTRETIEN **P. 58**

LE BON VACANCIER **P. 59**

CONTACTS **P. 60**

Les bons reflexes...

Démarches :

Rapprochez-vous de la Mairie pour être aidé dans vos démarches. Vous pouvez, par la même occasion, vous renseigner sur les activités proposées et les horaires de bruit de voisinage (par exemple pour tondre la pelouse).

Avertissez les administrations, les services publics et votre assureur de votre changement d'adresse.

 Vous pouvez aussi aller vous présenter à vos voisins !

Boîte aux lettres

Nous vous donnerons une étiquette papier mentionnant vos noms et prénoms. Vous devrez ensuite la glisser derrière le plastique transparent de la boîte aux lettres.

Nous vous demandons de **ne pas utiliser de feutre** qui salira les équipements et sera difficile à nettoyer lors de votre départ.

 Pensez à retirer l'étiquette et à faire vos changements d'adresse si vous déménagez !

 Si vous ne souhaitez pas être dérangé par les publicités, vous pouvez coller un logo « stop pub » sur votre boîte aux lettres !



à mon arrivée !

Eau

 Signalez votre arrivée au fournisseur d'eau de votre logement. Sauf si votre consommation d'eau est comprise dans vos charges mensuelles.

Compteur commun : La facture d'eau du bâtiment ou de la résidence est répartie entre tous les locataires présents, en fonction de la surface du logement de chacun.

Compteur d'eau individuel : Vous ne paierez que l'eau consommée dans votre logement.

BON À SAVOIR

- En hiver, pensez à bien protéger votre compteur d'eau du gel, vous en êtes responsable.
- Protégez aussi les canalisations de votre garage qui sont sensibles au froid.
- Vous pouvez purger le robinet de puisage extérieur.

Electricité et Gaz

Contactez rapidement les fournisseurs de votre choix pour l'électricité et pour le gaz !

L'électricité ne sera maintenue que quelques jours à partir du début de votre bail, alors n'attendez pas pour éviter de vous retrouver dans le noir !

Nous relèverons autant que possible les index des compteurs le jour de l'état des lieux pour les noter sur le formulaire (en haut au centre de la première page). Vous n'aurez plus qu'à les communiquer à vos fournisseurs.

 Pensez à demander le double tarif à votre fournisseur d'électricité si votre logement est équipé d'un cumulus ou d'un ballon d'eau chaude électrique.

BON À SAVOIR

Le double tarif : heures pleines et heures creuses.

Ce tarif est intéressant pour vous seulement si votre logement est en tout électrique (chauffage électrique et ballon d'eau chaude électrique). Ce tarif signifie que vous disposez d'heures pleines où l'électricité est « plus chère » et inversement d'heures creuses où vous ferez des économies. Ces dernières sont en général pendant la nuit. Certains logements en ont aussi le midi. Votre ballon se déclenchera seul pour chauffer votre eau au début de la plage heures creuses.

 Vous pourrez également faire des économies en programmant vos équipements afin qu'ils fonctionnent la nuit comme votre lave-linge ou votre lave-vaisselle !

1

Eau

Compteur d'eau

Cumulus ou ballon
d'eau chaude

Tuyau d'arrivée et
d'évacuation
lave-linge,
lave-vaisselle

Vannes et
robinets d'arrêt

Douche

Siphons

Joints d'étanchéité





1

Compteur d'eau

Situé généralement à l'extérieur, il permet de vérifier la consommation d'eau de votre logement.

Comment relever mon compteur d'eau ?

Que ce soit pour un compteur d'eau ou de gaz, il vous suffit de relever le nombre de m^3 , c'est-à-dire tous les chiffres sauf les trois derniers.

 *Vérifiez régulièrement votre compteur pour détecter une fuite éventuelle.*



Comment savoir si mon logement subit une fuite d'eau ?

Il suffit de fermer tous les robinets, de ne pas faire fonctionner le lave-linge, le lave-vaisselle et de ne pas se servir des toilettes.

Allez relever tous les chiffres du compteur d'eau à l'extérieur.

Patientez environ 2 heures (sans ouvrir les robinets ni se servir d'appareils nécessitant de l'eau). Retournez voir votre compteur.

- Si tous les chiffres sont identiques, pas de panique.
- Si votre compteur continue de tourner, ou que les chiffres ont augmenté, il y a probablement une fuite entre le compteur et votre logement ou sur une canalisation enterrée. Nous vous invitons alors à contacter Habitat de la Vienne.

Cumulus ou ballon d'eau chaude

Situé dans votre cellier, garage ou dans un placard, il s'agit d'un grand cylindre blanc. Il produit de l'eau chaude en réchauffant le volume d'eau qu'il contient (200 L, 250 L, etc.). Elle se réchauffe la nuit pendant les heures creuses quand l'électricité est la moins chère.

! Ne posez rien sur ou sous votre ballon d'eau pour éviter tout désagrément.

Comment fonctionne le contacteur de mon cumulus ?

Le **contacteur** est un dispositif qui **relie votre cumulus au tableau électrique**. Il permet de le faire fonctionner tout seul en **heures creuses**. Le contacteur possède trois positions [1, Auto, 0] :

1 Pour que votre appareil fonctionne 24h / 24h (si vous avez des invités, vous bénéficiez de plus d'eau chaude).

AUTO Le cumulus réchauffera l'eau sur la plage horaire heures creuses (de 21h45 à 5h45 par exemple) lorsque l'électricité est la moins chère.

0 Pour couper votre cumulus (Si vous partez en vacances par exemple, inutile de le laisser fonctionner).

! **Attention** : si votre cumulus en position auto fait du bruit dans la journée, ce n'est pas normal (sauf si vous bénéficiez d'heures creuses à la pause déjeuner, ce qui reste rare). Nous vous recommandons de contacter notre prestataire pour vérifier votre appareil.

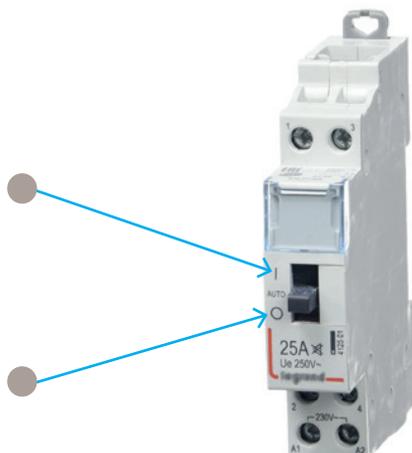
Comment faire si je n'ai pas d'eau chaude le matin ?

Vérifiez qu'aucun disjoncteur ne soit abaissé sur le tableau électrique. Si l'un des disjoncteurs est vers le bas, nous vous renvoyons vers le chapitre

② *Electricité*

Si tous les disjoncteurs sont vers le haut, mettez votre cumulus en marche forcée (position **1** du contacteur) pendant six heures environ.

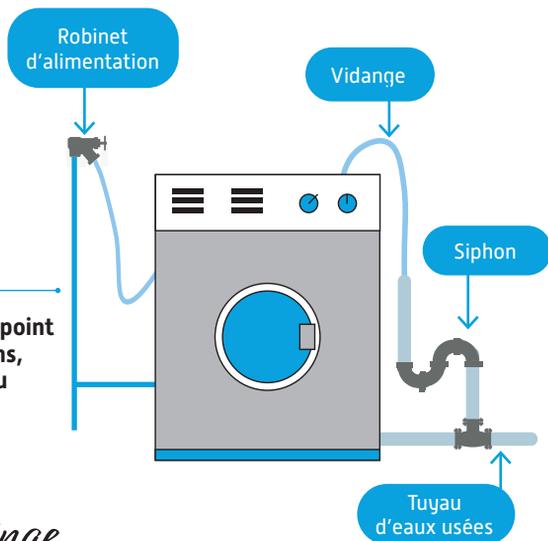
! Si vous avez de l'eau chaude après ce délai, c'est le contacteur qui est en panne. Contactez alors notre prestataire.



Contacteur de cumulus

Tuyau d'arrivée et d'évacuation pour lave-linge, lave-vaisselle

Il se trouve généralement près d'un point d'eau (cuisine, toilettes, salle de bains, garage) ou près de la chaudière ou du cumulus (cellier ou arrière-cuisine).



Est-ce que je peux installer mon lave-linge dans le garage ?

Vous ne devez pas installer votre lave-linge dans votre garage si ce dernier ne possède pas d'attente normalisée. En d'autres termes, pour installer votre lave-linge dans votre garage, ce dernier doit être équipé de deux choses :

- d'une vidange raccordée sur le réseau des eaux usées de votre logement.
- d'un robinet d'alimentation qui n'est pas auto-perceur parce qu'il risquerait de boucher la canalisation à cause du calcaire présent dans l'eau. En effet, si vous percez la canalisation d'alimentation de la machine avec une pointe, le calcaire viendra se fixer sur celle-ci et finira par obstruer le tuyau sur le long terme.

! En cas d'installation hors normes réalisée par vos soins, nous demanderons une remise en état par des professionnels qui vous sera facturée lors de votre départ.

Où est-ce que je peux vidanger mon lave-linge ?

! Il est interdit de vidanger votre lave-linge dans le siphon du sol de votre garage. Ce siphon est destiné aux eaux pluviales, il ne doit récupérer que de l'eau propre. Or, votre machine à laver produit des eaux usées, il est donc obligatoire d'avoir un système de vidange adapté.

BON À SAVOIR

Si vous sentez de mauvaises odeurs, elles proviennent peut-être des attentes de lave-linge qui ne sont pas utilisées.

Pour éviter ce désagrément, il vous suffit de verser un verre d'huile de cuisine dans le siphon d'évacuation inutilisé. Comme l'huile est un liquide qui ne sèche pas, elle restera au fond du siphon ce qui empêchera les mauvaises odeurs de remonter !

L'huile partira sans problème avec la première vidange d'un futur utilisateur...

Vannes et robinets d'arrêt

Situés près des points d'eau, ils permettent de couper l'eau dans votre logement en cas de fuite.

Dans la plupart des logements, vous avez une vanne d'arrêt général.

Vous pouvez aussi avoir des vannes de coupures qui permettent de conserver l'alimentation en eau dans une partie de votre logement tout en isolant la fuite d'eau située dans une autre pièce.



Vous constatez une fuite d'eau mais vous n'avez pas de vanne d'arrêt dans votre logement ?

Vous devez simplement couper l'eau directement au compteur.

Contactez ensuite Habitat de la Vienne.

BON À SAVOIR

Nous vous conseillons de manipuler ces vannes de temps en temps pour éviter qu'elles se bloquent.

Faites de même avec les robinets de votre habitation, sans oublier celui de la chasse d'eau.

En cas de problème sur un robinet d'arrêt, contactez notre prestataire.

J'ai un dégât des eaux, que faire ?

Commencez par fermer l'arrivée d'eau de votre logement et contactez-nous.

Vous devez prévenir votre assurance dans les cinq jours qui suivent en remplissant un constat en cas de réel dégât.



Douche

Comment éviter les projections d'eau ?

Vous pouvez installer un rideau de douche en tissu ou en PVC.

Cependant, prenez un rideau suffisamment long qui ne laissera pas d'espace : il faut que le rideau touche le bac de votre douche.

 *Utilisez des produits adaptés pour nettoyer vos canalisations.*

Vous éviterez ainsi des bouchons et des odeurs indésirables.

Ne jetez rien d'inadapté dans les toilettes !



Siphons

Ils se situent à divers endroits de votre habitation : dans la douche, la baignoire, l'évier, le lavabo, le lave-linge et le lave-vaisselle. Ils évitent les remontées d'odeurs et l'obstruction de vos canalisations. Ils sont sujets aux restes de savon, au tartre, aux déchets alimentaires, aux cheveux coincés...

Pour les entretenir, il vous suffit de les dévisser et de vider l'eau qu'ils contiennent. Nettoyez ensuite l'intérieur à l'eau savonneuse puis revissez le.

Joint d'étanchéité

Ils évitent les fuites d'eau dans les parties humides de votre habitation.

Nous vous conseillons de les nettoyer régulièrement.

Si vous constatez une détérioration, un décollement ou des points de moisissures, il faudra que vous les refassiez en blanc de préférence.



Compteur électrique

Tableau électrique

DCL

Interrupteur

Détecteur de fumée

Prise de courant

Antenne, parabole,
démodulateur et
amplificateur

Panneaux
photovoltaïques

2

Électricité



2

Compteur électrique

Il peut se situer dans un placard, dans un coffret, à l'extérieur de votre logement sur le palier, dans un local technique, etc.

Il sert à compter la consommation d'électricité de l'habitation.

La plupart des logements dispose de compteur Linky. Ce type de compteur est dit communicant puisqu'il transfère automatiquement votre consommation au fournisseur d'électricité. En appuyant sur la touche «-», vous aurez accès à différentes informations notamment votre consommation d'électricité. Nous vous renvoyons vers la notice de votre compteur si vous désirez plus de renseignements.



Tableau électrique

Situé dans le garage, l'entrée ou un placard, il regroupe les protections de l'installation électrique (disjoncteurs et interrupteurs différentiels ou non). C'est grâce à ce tableau électrique que vous pouvez couper l'alimentation électrique de votre logement.

Pourquoi ai-je souvent des coupures de courant ?

Il peut s'agir tout simplement de la puissance de votre compteur. Elle peut être insuffisante en fonction des appareils électroménagers que vous possédez. Des appareils anciens consomment plus d'électricité que des récents. Donc, si vous branchez plusieurs équipements, que vous les faites fonctionner en même temps : votre disjoncteur a de grandes chances de sauter, d'autant plus si c'est en heures creuses puisqu'il faut rajouter la puissance du cumulus.

🔌 Pensez à débrancher les appareils qui ne servent pas, puisque même éteints ils consomment de l'électricité !

Comment savoir si vous êtes bien protégé en cas de court-circuit ?

Il existe une manipulation très simple à réaliser : appuyez sur **le bouton T (test)** que vous visualisez ci-dessous.

- Si votre compteur disjoncte, c'est normal. Vous pouvez alors le réenclencher.
- Si votre compteur ne disjoncte pas ou si vous avez du mal à le réenclencher, il y a un problème.

Si le souci provient du disjoncteur principal appelez votre fournisseur d'électricité. Sinon, contactez Habitat de la Vienne.

Nous vous conseillons de réaliser cette opération de « test » **tous les mois pour votre sécurité.**

Que faire en cas de panne d'électricité ?

Commencez par vérifier si la panne n'est que chez vous ou si elle touche aussi le voisinage.

Si votre disjoncteur n'est pas sur « arrêt », demandez à vos voisins s'ils ont aussi une coupure de courant sinon contactez-nous.

Sur le tableau électrique, regardez si votre disjoncteur a sauté, c'est-à-dire s'il est en **position « arrêt »**. Cela signifie que seul votre logement est touché et que la coupure est certainement due à une surcharge électrique. Débranchez alors tous les appareils qui ne vous servent pas et qui consomment inutilement. Retournez au tableau électrique et remettez le courant.

Il se peut que la panne provienne aussi du dysfonctionnement d'un appareil électrique ou d'une prise de courant.

Bouton Test «T»



Disjoncteur différentiel

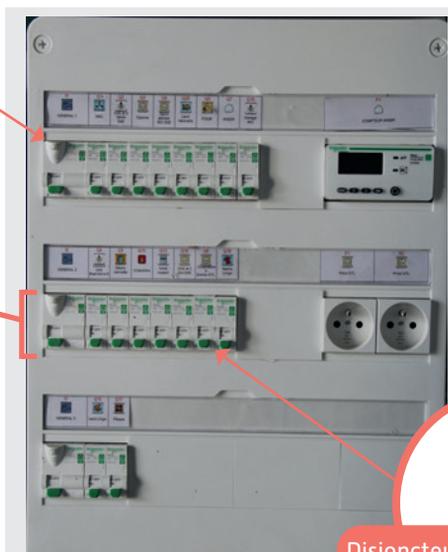


Tableau
Électrique

Disjoncteur



Comment repérer l'appareil électrique qui pose problème ?

Si un disjoncteur, un interrupteur différentiel ou le disjoncteur principal a sauté, il faut identifier l'appareil électrique défectueux.

En face de chaque disjoncteur du tableau électrique se trouvent des dessins qui vous renseigneront sur la nature du problème.

1

Commencez par baisser tous les disjoncteurs sans exception.

2

Placez le contacteur de votre cumulus sur la position 1

3

Réenclenchez d'abord le disjoncteur principal et patientez quelques secondes.

4

Si rien ne se passe, enclenchez l'un des interrupteurs différentiels (les petits leviers sur le tableau électrique) et attendez quelques instants.

5

Réenclenchez un à un les disjoncteurs (sur la même ligne que l'interrupteur différentiel) que vous venez de relever. N'oubliez pas d'attendre un petit peu entre chaque disjoncteur pour repérer l'équipement qui a fait disjoncter votre installation électrique.

Lorsque vous relevez les disjoncteurs, celui qui fera sauter l'électricité sera en défaut :

- Si c'est un dessin de prise électrique, débranchez le ou les équipement(s) branché(s) puis relevez à nouveau le disjoncteur qui sautait : il doit rester levé.
- Rebranchez alors un à un les équipements que vous avez débranchés pour trouver celui qui pose problème.

La panne peut provenir du cumulus (surtout si les coupures de courant ont lieu la nuit), de la VMC, d'un circuit d'éclairage, d'un convecteur électrique, d'un appareil branché sur une prise de courant voire de la prise elle-même.

Si le problème est dû au cumulus, au circuit de convecteurs électriques ou de la VMC, merci de contacter notre prestataire.

Comment vérifier si la panne provient d'une prise de courant ?

Si vous parvenez à rebrancher tous vos équipements sur d'autres prises de courant, la panne provient sûrement de la prise et non de l'un de vos appareils.

Prenez par exemple une lampe de chevet qui n'était pas branchée sur la prise « en panne ».

Abaissez le disjoncteur correspondant à la prise de courant défectueuse.

Branchez votre lampe de chevet allumée sur la prise et relevez le disjoncteur :

- Si le disjoncteur saute, appelez Habitat de la Vienne et nous contacterons un ouvrier ou une entreprise.
- Si le disjoncteur reste stable, le problème n'est pas dû à la prise.

! Certaines prises de courant sont individuellement protégées par un disjoncteur. C'est le cas des lave-linges, des lave-vaisselles, des sèche-linges, des fours, des appareils de cuisson électrique et des plaques. Branchez vos appareils sur les prises de courant correspondantes.

👉 *Nous vous déconseillons, pour des raisons de sécurité, d'avoir recours à des multiprises ou des rallonges électriques. Elles peuvent être incompatibles avec l'installation électrique de votre habitation.*

DCL : Dispositif de Connexion Luminaire

Il s'agit d'un équipement qui permet de raccorder des luminaires à un circuit électrique. Il ressemble à une petite prise électrique constituée de trois pôles (Neutre – Terre – Phase). Généralement installé au plafond, le DCL offre deux avantages majeurs : les fils ne dépassent plus et il n'y a pas besoin d'outils pour réaliser la connexion.

Que faire si je n'ai plus de lumière ?

Pour les circuits d'éclairage, la panne peut venir d'un interrupteur, de la douille, du luminaire d'origine fourni avec votre logement ou du luminaire que vous avez installé.

Vérifiez que la panne ne vienne pas d'un faux-contact.

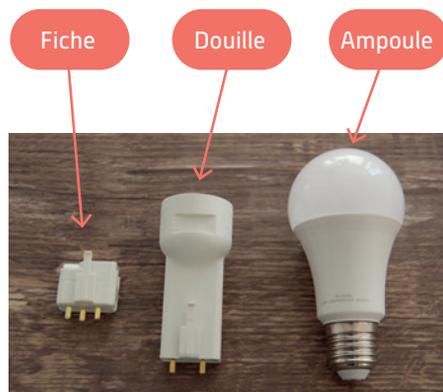
Si vous ne parvenez pas à identifier le problème et le régler, contactez Habitat de la Vienne.

Comment faire pour installer un luminaire à la place de ce DCL ?

! Avant toute intervention électrique, **coupez le courant** directement dans le tableau électrique.

- Vous devez d'abord retirer le dispositif du plafond, en pinçant une languette en plastique.
- Détachez la fiche du DCL de la même façon.
- Dans cette fiche, raccordez les fils de votre luminaire.
- Enfin, branchez-la au plafond.

👉 *Si vous déménagez, n'oubliez pas de remettre les DCL complets avec les fiches en place.*



Interrupteur

Si une pièce de votre logement est équipée de deux interrupteurs, il peut s'agir d'un va-et-vient. Ce type d'interrupteur permet d'allumer ou d'éteindre la lumière d'un côté ou de l'autre de la pièce.

Certains va-et-vient peuvent commander un éclairage extérieur.



Comment savoir quel(s) type(s) d'interrupteur(s) j'ai chez moi ?

- 1 Allumez la lumière d'un côté, et éteignez de l'autre. Si une autre pièce s'allume, vous êtes face à des interrupteurs simples.
- 2 Allumez la lumière d'un côté, éteignez de l'autre puis essayez de rallumer du premier côté. Si la lumière s'allume, vous avez des interrupteurs va-et-vient ; Si la lumière ne se rallume pas, veuillez nous contacter.

BON À SAVOIR

Certains interrupteurs peuvent faire fonctionner des « prises commandées ». Normalement, nous faisons une croix au stylo dans la prise pour vous aider à la repérer.

Il vous suffit par exemple de brancher une lampe sur la prise de courant commandée et vous pourrez l'allumer ou l'éteindre depuis votre interrupteur mural.

Pourquoi certaines pièces de mon logement ont plus de deux interrupteurs ?

Votre logement peut être équipé d'un télérupteur pour vous permettre d'éteindre et d'allumer la lumière de n'importe quel point du logement.

Si un bouton ne fonctionne pas correctement, n'hésitez pas à nous contacter.



Télérupteur sur le tableau électrique

Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)



Grâce à un signal sonore, il vous avertira s'il détecte un trop-plein de fumée dans votre logement. D'une importance capitale, il est impératif que vous vous assuriez de son bon fonctionnement.

Vous en avez la responsabilité.

Comment savoir si mon détecteur fonctionne ?

Pour s'assurer de son état de marche, vous pouvez appuyer sur le bouton « Test » qui se trouve dessus. Si rien ne se passe, merci de nous contacter au plus vite, afin que nous puissions vous le remplacer. **Cette vérification cruciale pour votre sécurité est à réaliser une fois par mois.**

👉 Vous pouvez par la même occasion le dépoussiérer et nettoyer le capot avec un chiffon humide ! Cela va lui permettre d'être plus réactif

Que faire si l'alarme se déclenche ?

Si votre détecteur se met à sonner, prenez le temps de bien vérifier chaque pièce de votre logement. En cas de fausses alertes, comme par exemple un surplus de fumée dû à la cuisson d'un aliment, appuyez sur le bouton « Test » pendant quelques instants. L'alarme se coupera pendant une dizaine de minutes, ce qui vous permettra d'aérer la pièce pour évacuer l'excédent de fumée.

Pourquoi mon détecteur se met à « biper » ?

Si votre détecteur se met à « biper » de manière continue et qu'il ne s'arrête pas, les piles ou la batterie sont usées. Ne forcez pas pour le décrocher du plafond. Faites lui faire un quart de tour pour le détacher de son socle et contactez Habitat de la Vienne.

Prise de courant

Certains de nos logements sont équipés de prises de courant plus grosses que les classiques avec deux tailles :

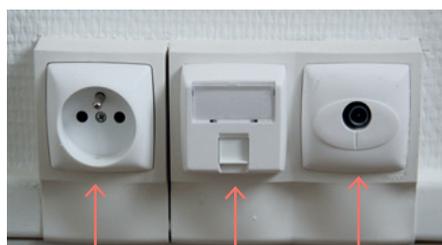
- Les plus grandes (le plus souvent des sorties de câbles maintenant) sont pour les appareils de cuisson. Elles sont protégées par un fusible ou un disjoncteur (sur le tableau électrique) de 32 Ampères.
- Les intermédiaires sont pour les lave-linges et les lave-vaisselles protégées en 16 ou 20 Ampères.



Prise 16 ou 20 A



Prise 32 A



Traditionnelle

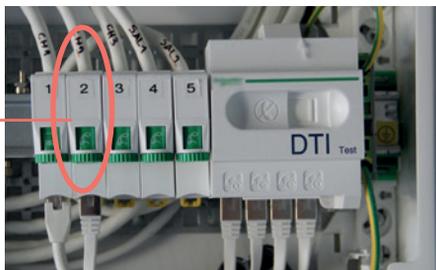
RJ45

Antenne

BON À SAVOIR

Pour pouvoir brancher votre appareil, il faut vous munir d'un adaptateur que vous pouvez acheter en supermarché ou dans un magasin de bricolage.

Dans votre logement, certaines prises sont reliées au **coffret de communication** qui ressemble généralement à ceci :



Il s'agit d'un boîtier qui peut recevoir des lignes téléphoniques, des lignes Internet, la télévision, etc. grâce à des **prises RJ45**.

Votre logement dispose de plusieurs de ces prises. Sur chacune d'elles vous pouvez décider de brancher votre téléviseur, un téléphone fixe ou Internet. Pour cela, vous devez d'abord faire les branchements nécessaires sur le coffret de communication.



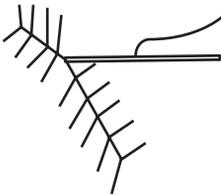
Cette prise RJ45 (où est collé le chiffre 2) est reliée au coffret de communication plus haut. Sur le coffret, vous pouvez voir que

le chiffre 2 renvoie à la prise RJ45 qui se trouve dans la chambre 2. Vous pouvez aussi remarquer que le réglage effectué permet à la prise de recevoir une ligne téléphonique ou Internet.

Dans certains logements, vous pouvez changer la sortie (Internet, téléphone, téléviseur) directement dans la prise. Il vous suffit pour cela de tourner la vis qui se trouve à l'intérieur.

Vis à tourner

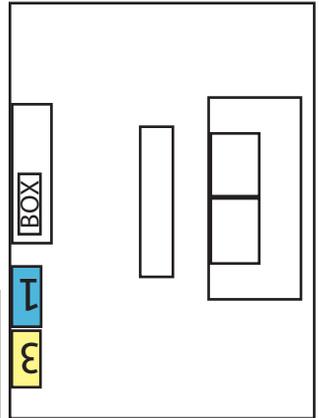




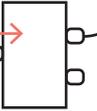
J'ai besoin d'Internet :

- 1 Je branche ma box sur la prise RJ45 n°1 (bleu dans le schéma).
- 2 Dans le coffret de communication, je branche un câble DTI sur la fiche 1.

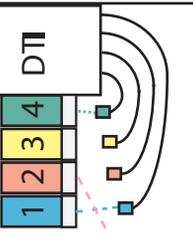
Salon



Répartiteur TV



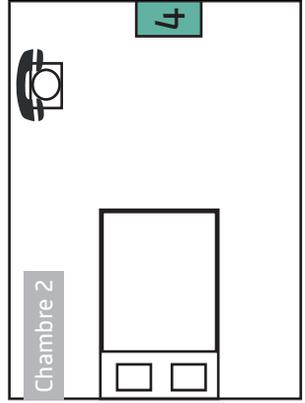
ADSL ou Fibre



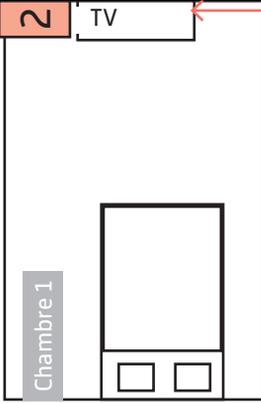
Je voudrais un téléphone fixe :

- 1 Je branche mon téléphone fixe sur la prise RJ45 n°4 (vertes ur le schéma).
- 2 Dans le coffret de communication, je branche un câble du DTI sur la fiche n°4.

Chambre 2



Chambre 1



Je voudrais la télévision avec la TNT :

- 1 Je branche la télévision sur la prise RJ45 n°2 (rose sur le schéma).
- 2 Je branche le câble du répartiteur TV sur la fiche n°2.

BON À SAVOIR

Comment éviter les risques d'incendie ?

- **Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance.**
- **Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas dans votre lit.**
- **Tenez les briquets et allumettes hors de la portée des enfants.**
- **Ne laissez pas de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.**
- **Placez les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes, etc.**
- **Ne ravivez pas un feu ou des braises avec de l'alcool ou de l'essence.**
- **Ne laissez pas des appareils électriques en veille.**
- **Branchez un seul appareil par prise électrique.**

Quelles précautions puis-je prendre ?

- **Faites vérifier vos installations d'électricité, de chauffage et de gaz (notamment les inserts, les cheminées et les poêles) par un professionnel.**
- **Faites ramoner les conduits et les cheminées une fois par an par un professionnel. Leur entretien est prévu dans le contrat d'entretien.**

Antenne, parabole, démodulateur et amplificateur

En cas d'orage annoncé, nous vous conseillons de débrancher l'amplificateur de signal de réception de votre téléviseur. Il se situe généralement près du tableau électrique ou dans votre garage.

Débranchez également vos appareils électroniques, l'antenne de la télévision et le cordon d'alimentation du tableau électrique.

Panneaux photovoltaïques

Si votre logement est équipé de panneaux photovoltaïques, sachez qu'ils fonctionnent en autoconsommation. L'électricité produite par les panneaux sert à la consommation de votre logement. Cela signifie que lorsque votre panneau produit de l'électricité, votre demande d'électricité auprès de votre fournisseur diminue, donc votre facture aussi !

BON À SAVOIR

Si vous quittez le logement, pensez à restituer tout le matériel, notamment les télécommandes munies de piles neuves.

3

Gas

Compteur gaz

Flexible permanent

Flexible caoutchouc

Robinet gaz ou
bouchon





3

Compteur de gaz

Pensez à vérifier régulièrement votre consommation.

Gazinière - Flexible permanent

Situé dans la cuisine, il s'agit d'un tuyau souple qui permet de raccorder directement votre gazinière. Il est généralement de couleur bleu.

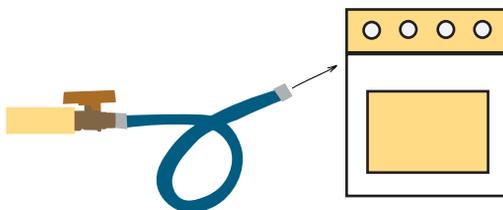


Avec quoi puis-je raccorder mon appareil de cuisson ?

Il est préférable que vous utilisiez un flexible à visser compatible avec l'installation. Vérifiez aussi que votre appareil est équipé d'injecteurs compatibles avec le gaz naturel. L'injecteur gaz assure la régulation du débit de gaz vers le brûleur.



Il est **interdit d'avoir une bouteille de gaz** si votre logement est équipé d'un robinet de gaz.



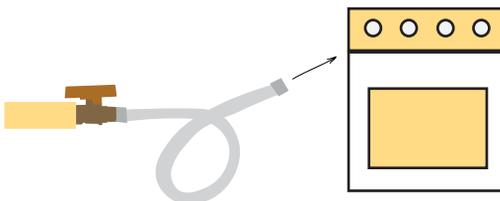
Est-ce qu'il faut le changer ?

Si le flexible était là à votre arrivée, il appartient à Habitat de la Vienne. Vous n'avez donc pas besoin de le remplacer à une date butoir. Nous vous demandons de le laisser sur place lors de votre départ. Avant de raccorder le flexible à votre gazinière, assurez-vous qu'elle soit compatible avec le gaz naturel.

Flexible en caoutchouc

S'il n'y a pas de flexible permanent dans votre logement, vous devrez en acheter un pour raccorder votre gazinière. Il peut être permanent ou périssable.

S'il est trop usé, il faudra que vous le changiez. Respectez les dates limites d'utilisation des flexibles pour votre sécurité.



Robinet gaz ou bouchon

En général situé près de l'évier de la cuisine, il permet de couper le gaz.



Que faire en cas de fuite de gaz ?

Fermez le robinet général d'arrivée, ouvrez les fenêtres et les portes puis sortez de chez vous. Une fois dehors, contactez votre fournisseur de gaz et Habitat de la Vienne. Faites-en de même si vous sentez une odeur douteuse près de votre compteur.

BON À SAVOIR

L'entretien de votre chaudière à gaz est obligatoire et fait partie du contrat d'entretien. Un professionnel vient gratuitement chez vous une fois par an pour vérifier son bon fonctionnement. C'est pourquoi, nous vous demandons de la laisser toujours libre d'accès. Il en va de votre sécurité.

4

Programmeur

Chauffage collectif

Chaudière gaz individuelle

Chauffage électrique

Poêle à granulés ou à pellets

Pompe à chaleur

En général

Chauffage



4



L'efficacité de votre chauffage va dépendre de l'isolation de votre habitation, du nombre de radiateurs et de leur puissance. Le chauffage diffère donc d'un logement à l'autre. Votre système de chauffage est souvent couplé à un programmateur.

Programmateur

Qu'est-ce qu'un programmateur ?

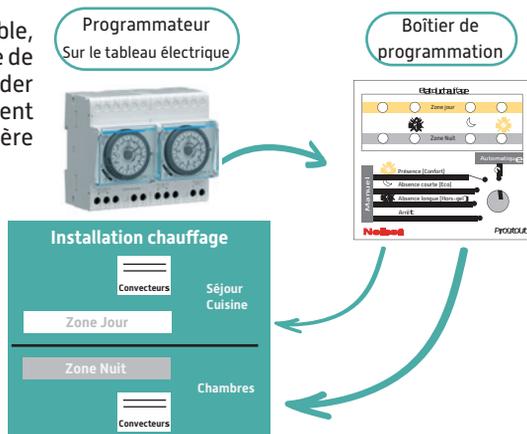
Généralement situé dans le séjour, il vous permet de programmer votre chauffage à la journée ou à la semaine.

Aussi appelé thermostat programmable, c'est un boîtier qui donne la température de consigne. Autrement dit, il va commander soit les convecteurs de votre logement (chauffage électrique), soit la chaudière (chauffage gaz) ou la pompe à chaleur.

Il vous offre deux possibilités :

- Choisir la température de votre logement.
- Faire varier la température selon le moment de la journée grâce à des programmes préinstallés ou que vous devez créer selon vos besoins : baisser la température quand vous êtes absent ou quand vous dormez (mode Réduit/Éco) et inversement, augmenter la température quand vous êtes chez vous (mode Confort).

Il vous permet donc d'avoir un confort de vie personnalisé et de faire des économies. Votre programmateur va dépendre de votre système de chauffage (fioul, électrique, pompe à chaleur, etc.).



BON À SAVOIR

- Avant de faire des programmations, vérifiez que la date et l'heure soient bien à jour.
- Faites attention aux changements d'heures en été et en hiver.
- Entre la position Confort et Réduit / Éco il ne doit y avoir pas plus de 3°C de différence.

Mon programmeur ne fonctionne plus, que faire ?

La plupart des thermostats d'ambiance fonctionnent avec piles. Si lorsque vous les remplacez rien ne change, contactez notre prestataire de maintenance.

Chauffage collectif

Si vous êtes en chauffage collectif, c'est l'office qui décidera du lancement du chauffage.

Vous ne pourrez agir que sur les robinets des radiateurs. Les réglages des températures en mode Confort et en mode Réduit ainsi que les plages horaires sont définis en chaufferie, vous n'y avez donc pas accès.

BON À SAVOIR

Si vous recevez du monde ou si vous faites une « raclette » par exemple, diminuez la température de votre logement pendant quelques heures.

Chaudière gaz individuelle

Située dans la cuisine ou dans le garage, elle vous permet d'avoir du chauffage et de l'eau chaude.

Comment fonctionne-t-elle ?

Les anciennes chaudières :

Le symbole ❄️ ou III 🏠 indique la position hiver : eau chaude + chauffage.

Le symbole ☀️ ou 🏠 indique la position été : eau chaude seule.

Vous pouvez régler la température de l'eau chaude et du chauffage.



Il faut que la pression de votre chaudière soit entre 0.8 et 1.2 bars : pour le vérifier, il vous suffit de regarder l'aiguille sur le cadran ou l'indicateur sur l'afficheur. Pensez à la surveiller régulièrement.

Les chaudières récentes :

Un bouton vous permet de choisir entre :

Eau chaude / Eau chaude + Chauffage / Chauffage / Ni l'un ni l'autre. Les symboles associés sont généralement les mêmes que ceux des anciennes chaudières.

Comment programmer ma chaudière ?



• La température de vos radiateurs ne pourra jamais dépasser la température fixée par le programmeur.

1

CHAUDIÈRE

Mettez en route votre chaudière et réglez la température de l'eau et/ou du chauffage.

Choisissez ensuite le mode que vous voulez (eau chaude et/ou chauffage, etc.).

2

PROGRAMMATEUR DE CHAUFFAGE

Vous pouvez choisir le mode « Confort » quand vous êtes dans votre logement, et le mode « Réduit » quand vous êtes absent de votre logement ou la nuit.

Par exemple : privilégiez le mode Confort de 5h à 23h et le mode Réduit de 23h à 5h.

3

RÉGLEZ LES ROBINETS THERMOSTATIQUES

Rappel : tous les radiateurs du logement dépendent du programmeur.

Les robinets thermostatiques se situent sur le côté de vos radiateurs.

C'est un dispositif qui permet de régler la température dans la pièce en fonction des différents apports (si le soleil chauffe la pièce, si vous êtes nombreux, etc.) Sur ces robinets figurent des chiffres qui correspondent à des plages de température.

• Par exemple si le programmeur est à 20°C, cela ne sert à rien de mettre vos radiateurs sur 4 ou 5 puisqu'ils ne pourront pas dépasser les 20°C. Si vous souhaitez augmenter la température de votre logement, il faut augmenter la température sur le programmeur voire aussi sur la chaudière.

• Ne changez plus la position de vos radiateurs quand ils sont correctement réglés. Placez seulement en mode hors-gel vos radiateurs en cas d'absence prolongée.



Comment remettre de la pression ?

Mettez votre chaudière en position hiver. Ouvrez une vanne sous la chaudière (bouton/robinet noir ou bleu).

Tournez-le pour remettre un peu d'eau dans le circuit.

Quand l'aiguille est entre 0.8 et 1.2 bars, fermez la vanne.



Si vous êtes obligé de remettre de l'eau très régulièrement dans le circuit ce n'est pas normal. Contactez alors notre prestataire.

Choisissez la plage de température 3 et n'y touchez plus.

Comment enlever de la pression ?

Ouvrez la vanne après le compteur, placez un récipient sous la vanne de purge et ouvrez cette vanne doucement. Quand la pression est redescendue à 1.8 bar, refermez la vanne de purge et la première vanne ouverte.

Chauffage électrique

Certains de nos logements fonctionnent avec des radiants. Cependant, dans la majorité des cas, votre logement est équipé de convecteurs électriques.

Qu'est-ce qu'un convecteur ?

C'est un système de chauffage qui fonctionne à l'électricité. L'air de la pièce est chauffé grâce à une résistance électrique.



Comment faire fonctionner mon chauffage électrique ?

1

Positionnez le programmeur et les convecteurs sur « Marche ».

2

Réglez les commutateurs de vos convecteurs.

Sur la molette de gauche choisissez le mode, sur la molette de droite choisissez une plage de températures [voir page suivante].

3

Réglez le programmeur.

Vous aurez besoin de régler le programmeur si vous souhaitez faire des économies et faire varier la température de votre logement selon le moment de la journée.

Il existe différents types de programmeur et la plupart dispose de deux zones. La zone Jour ou zone 1 correspond aux pièces où vous êtes le plus souvent (entrée, salon et cuisine). La zone Nuit ou zone 2 correspond aux couloirs et aux chambres. Nous vous donnerons, dans la suite de ce guide, deux exemples de programmeur électrique et leur fonctionnement. L'un pour les logements plus récents, l'autre pour les logements plus anciens.

Positions de la **molette à gauche** :

- **Arrêt du chauffage.**
- **Confort** (maintien de la température de confort réglée avec le thermostat).
- **Éco** ou **Réduit** : réduction de la température de 3°C par rapport à la température de confort choisie.
- **Prog** : votre convecteur va dépendre du programmeur. Il va fonctionner en mode confort ou éco/réduit suivant les réglages du programmeur.

Commutateur



Molette de droite :

Vous pouvez y constater des chiffres. Ils correspondent à des plages de températures. Il y a aussi des symboles notamment un **flocon** pour le mode « hors gel ». Il permet de maintenir une température entre 5°C et 8°C dans votre habitation.

Hors-gel



Est-ce que je dois allumer tous les convecteurs électriques ?

Oui, il est très **important de bien tous les allumer** plutôt qu'un sur deux.

Si vous n'en allumez qu'un, vous demandez au convecteur de réchauffer un volume plus important, alors qu'il n'en a pas la capacité.

Si vous avez deux convecteurs dans le séjour, il faudra bien les allumer tous les deux.

Par exemple : votre entrée fait 3 m³ et votre cuisine 10 m³. Vous décidez de ne pas allumer celui de l'entrée. Le radiateur de votre cuisine, conçu pour ne réchauffer que 10 m³, va produire plus de chaleur pour chauffer aussi votre entrée. Passant alors à 13 m³ de surface, vous risquez de le faire tomber en panne.



Pour ne pas gêner la diffusion de l'air chaud, **ne couvrez pas vos radiateurs** !

Exemple 1 : Programmateur Hager ®

Mode automatique : Gestion automatique des convecteurs :
- Passage en mode confort de 5h à 23h
- Passage en mode réduit de 23h à 5h

Mode Confort : Identique au mode confort des convecteurs.

Mode Éco : permet de réduire la température de 1,5°C.

Mode Réduit : Identique au mode réduit des convecteurs.

Touche de sélection du mode :
Appuyez autant de fois que nécessaire sur le bouton pour que le voyant s'allume sur le mode souhaité.

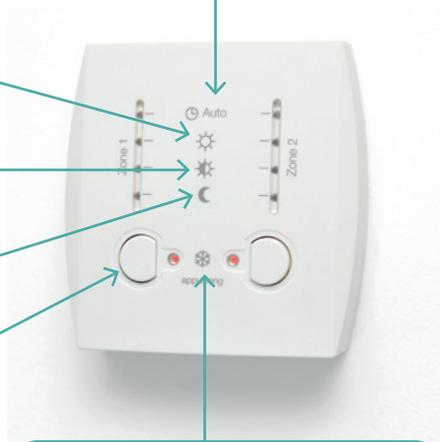
Mode Hors Gel : Identique au mode hors gel des convecteurs.
Appuyez longuement sur la touche de sélection (3 secondes). Le voyant s'allume en rouge.

BON À SAVOIR

Un convecteur qui va bien vous réchauffer sur la position 5 ne va pas forcément consommer plus d'électricité qu'un autre qui le fera autant en position 3. Le numéro est juste un repère visuel.

• Si vous observez de trop grandes variations de température, par exemple 25°C sur la position 3, votre thermostat est peut-être défectueux. Il faudra alors que vous contactiez notre prestataire.

• Le seul convecteur qui n'est pas relié au programmeur est celui de la salle de bain. Il est considéré comme un chauffage d'appoint qu'il faudra manipuler manuellement.



Exemple 2 : Programmateur aiguille et boîtier Progtout®

Si votre logement est supérieur à trois pièces, votre programmateur peut avoir deux horloges. S'il est inférieur à trois pièces, votre programmateur n'aura qu'une horloge, mais le fonctionnement sera globalement le même. Le cadran [1] ou zone Jour dispose de deux aiguilles alors que le cadran [2] ou zone Nuit n'en a pas toujours.

1 Voici comment régler vos convecteurs :

Allumez-les tous et placez-les en position Confort / ☀️ / Marche / 1 selon le modèle que vous avez. Définissez ensuite votre réglage à 3 par exemple puis augmentez progressivement de 0,5, jusqu'à obtenir la température souhaitée.

Quand la température est atteinte dans les pièces, si vous souhaitez que le chauffage fonctionne avec la programmation, placez le commutateur des convecteurs sur Auto / Prog et passez à l'étape suivante.



2 Réglez ensuite votre programmateur :

1

Sur le commutateur se trouve un soleil (Confort), une lune (Éco) et une horloge (Programmation). Choisissez cette dernière position.

2

Mettez l'horloge de gauche (Zone Jour) à l'heure grâce à l'aiguille. Certains programmateurs disposent d'une deuxième aiguille pour les minutes. Un repère sur le côté vous permet de distinguer le matin de l'après-midi.

3

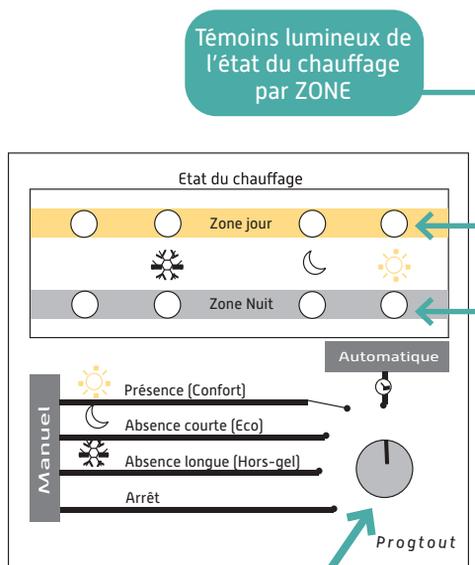
- Pour régler les plages horaires
- Si vous relevez les curseurs : vous abaissez la température.
 - Si vous abaissez les curseurs : vous retrouvez une température de confort.

3 Réglez le boîtier Prog tout® :

Ce boîtier commande le fonctionnement des appareils de chauffage de votre logement et se trouve en général dans l'entrée ou le salon.

Il peut s'utiliser de deux manières :

- Manuel : Vous prenez la main sur la programmation, peu importe le mode que vous désirez, votre choix est alors identique dans tout votre logement (la zone nuit et la zone jour).
- Automatique : Il transmet aux appareils de chauffage les ordres programmés sur les horloges du tableau électrique.



Poêles à granulés ou pellets

Les poêles à granulés ou poêles à pellets désignent la même chose. Ils nécessitent tous les deux le même combustible c'est-à-dire des petits cylindres qui proviennent du compactage de sous-produits de bois.

Avec quoi fonctionne-t-il ?

Comme son nom l'indique, vous devez chauffer votre logement avec des granulés ou des pellets.

Nous vous conseillons d'utiliser des produits certifiés (NF Granulés bois ou DIN+).

! Il est **interdit de faire brûler autre chose que des granulés ou des pellets** dans votre poêle. Non seulement vous détériorez votre équipement, mais en plus, vous risquez une intoxication ou un incendie.

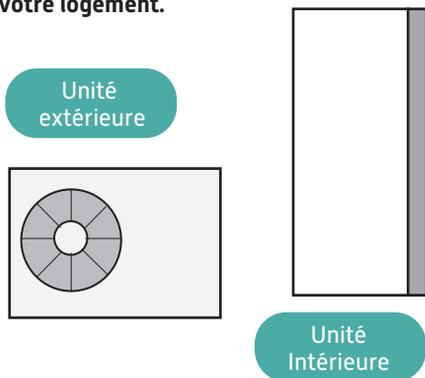


BON À SAVOIR

La loi oblige le ramonage des poêles au moins une fois par an. Cet entretien est compris dans votre contrat d'entretien. De votre côté, vous devez juste vider la cendre et nettoyer le pot à combustion avant chaque allumage. Pensez aussi à nettoyer la vitre tous les deux/trois jours.

Pompe à chaleur (PAC)

Située dans le cellier, la cuisine ou dans le garage, elle comprend une unité à l'extérieur qui capte la chaleur provenant de l'air, du sol ou de l'eau et une unité intérieure qui va la restituer pour chauffer votre logement.



Comment régler ma pompe à chaleur ?

Il y a un programmateur dans le séjour qui va contrôler la température de votre logement. Vous pouvez également trouver des thermostats dans chacune des chambres de votre logement.

Vous pouvez bien sûr modifier la température du programmateur dans le salon comme vous le désirez. En revanche, la seule action possible sur les thermostats de toutes les autres pièces est de baisser la température.

Par exemple : Je choisis de programmer 20°C grâce à mon programmateur situé dans le séjour. Étant le « chef », il va dicter à tous les autres thermostats qu'il faut 20°C dans toutes les pièces.

Cependant, si vous souhaitez qu'il ne fasse que 17°C dans votre chambre, vous devez simplement baisser le thermostat de la chambre. La pompe à chaleur se coupera

le temps que la température descende et redémarrera pour assurer à votre pièce les 17°C.

Si votre logement fonctionne avec un plancher chauffant (donc sans radiateurs), nous vous conseillons de régler la position Confort et la position Réduit/Éco à 20°C. Faire des programmations (par exemple chauffer de 5h à 9h puis de 17h à 22h) ne servirait à rien puisque le temps de réponse sera trop long.

Si la pompe à chaleur est associée à des radiateurs, elle peut être programmée en chauffage comme une chaudière à gaz.

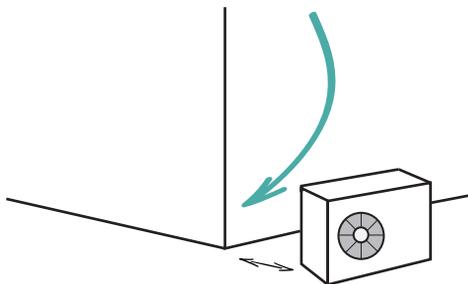
Quelle est la bonne pression à avoir ?

Comme pour un chauffage au gaz, vous devez vérifier régulièrement la pression du circuit de chauffage ; en général la pression doit être comprise entre 1 et 1,5 bars [ou dans la partie verte du manomètre].

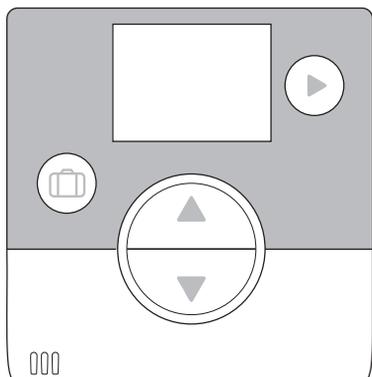
Si vous n'êtes pas dans la norme, il faut que vous agissiez sur le robinet de remplissage ou que vous actionniez les vannes présentes. Ouvrez 1 ou 2 vannes derrière la pompe à chaleur (elles se trouvent sur la même canalisation et sont assez proches l'une de l'autre).

Refermez les vannes quand l'aiguille est remontée dans la norme.

 **Ne placez rien** entre l'unité extérieure et le mur sinon vous risquez d'engendrer une panne ou de réduire les performances de votre pompe.



Thermostat d'ambiance d'une pompe à chaleur



Pour choisir la température de consigne :

1

Appuyez sur la flèche du haut ou la flèche du bas.

2

La consigne va clignoter, servez-vous des flèches pour atteindre la température désirée.

3

Une fois la température atteinte, patientez quelques secondes que le clignotement s'arrête pour valider la température de consigne.

En général

*J'ai l'impression
d'avoir du froid dans
mon logement, que faire ?*

L'origine du froid n'est pas forcément due à un problème de régulation. Voici quelques tests à effectuer pour comprendre d'où vient le problème.

- 1 Touchez le haut et le bas du radiateur :
 - Si celui-ci est froid dans sa partie supérieure et chaud dans sa partie inférieure, le radiateur doit être purgé de l'air qui s'y est accumulé.
 - Si celui-ci est complètement froid, et que la conduite d'arrivée est chaude, le problème vient du robinet qui est fermé ou bloqué.Dans les deux cas, contactez Habitat de la Vienne.
- 2 Vérifiez qu'il n'y a pas d'objets placés devant les radiateurs qui limiteraient l'émission de chaleur.
- 3 Si le robinet du radiateur est un robinet thermostatique, vérifiez qu'il est correctement utilisé.
- 4 Si le froid ne provient pas d'une des causes ci-dessus, alors le problème est à rechercher au niveau de l'installation : contactez l'exploitant de chauffage et Habitat de la Vienne.

Que dois-je faire l'été quand je ne veux pas de chauffage ?

- Pour les chaudières à gaz et les pompes à chaleur : choisissez la position eau chaude uniquement.

 Nous vous conseillons de placer les robinets thermostatiques en ouverture maximale (position 5) et de les manœuvrer régulièrement. Vous faciliterez ainsi leur démarrage l'année suivante en évitant leur blocage.

Il n'y a aucun risque que vos radiateurs fonctionnent si les robinets restent ouverts l'été et que votre chaudière ou votre pompe à chaleur est en position eau chaude uniquement.

- Chauffage électrique : placez les commutateurs en position « arrêt ».

Comment faire si je suis en horaires décalés ou malade ?

Malheureusement, si vous travaillez en horaires décalés par rapport à votre conjoint ou si vous changez d'horaires toutes les semaines, il sera plus compliqué pour vous de programmer au plus juste.

Il faudra peut-être agir manuellement sur les boutons des programmeurs en choisissant « réduit » quand vous partez travailler et remettre en « confort » lorsque vous revenez. Bien entendu, il faudra attendre un petit peu que la température remonte progressivement.

Si vous êtes malade, en congés ou chez vous exceptionnellement (jours fériés), inutile de toucher aux horloges ou aux plages horaires. Mettez simplement votre boîtier Progtout sur « soleil » ou le programmeur sur Confort ou 1 ou thermomètre rouge : le chauffage fonctionnera toute la journée.



Températures recommandées selon les pièces de votre logement :

Salon, cuisine : 19 °C

Chambre : 17 °C

Salle de bain : 19 °C

Toilettes : 17 °C

**1 °C de plus, c'est 7 % de la facture en plus !
Baisser la température de 3 °C vous fera faire 20 % d'économies !**

5

Ventilation Mécanique
Contrôlée (VMC)

Volets roulants
manuels

Volets roulants
motorisés

Volets battants

Fenêtres

Aération





5

Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)

Elle sert à évacuer l'humidité (douche, cuisson, respiration des occupants) et les mauvaises odeurs. Elle assainit l'air et permet d'assurer un bon renouvellement de l'air dans les logements en limitant les pertes de chaleur.

Il existe deux systèmes principaux : ventilation simple flux et ventilation double flux.

Comment ça marche ?

La ventilation simple flux évacue en permanence l'air des pièces de votre logement : le CO₂, les odeurs, les polluants de l'air et l'humidité. Il y a des bouches d'aspiration dans les pièces d'eau (salle de bain, toilettes, cuisine, cellier) qui permettent d'extraire l'air vicié. Le renouvellement de l'air se fait grâce à des entrées d'air installées sur les fenêtres, au niveau des chambres et du séjour. Ainsi, la circulation de l'air dans le logement permet de garantir un air sain dans toutes vos pièces.

La ventilation double flux fonctionne globalement comme la ventilation simple flux. L'air extrait des pièces d'eau passe sur un échangeur qui filtre et préchauffe l'air neuf qui est insufflé dans le séjour et les chambres.

Vous pouvez augmenter la vitesse d'aspiration dans certaines pièces de votre logement.

Comment faire pour éviter la condensation et l'apparition de moisissures ?



Il ne faut surtout pas boucher ou obstruer les entrées d'air ! N'essayez pas de combler les bouches avec du coton, de l'essuie-tout ou du scotch.

Évitez les boudins en tissus en bas des portes fermées : le jour que vous voyez entre le sol et le bas de votre porte permet à l'air de circuler. Si vous l'empêchez de passer, vous risquez de voir apparaître des traces de moisissures sur le plafond et sur vos murs.

Comment vérifier que ma VMC fonctionne ?

1^{ère} technique : Placez une feuille de papier toilette sous les bouches d'aspiration. Si elle retombe, votre VMC n'évacue pas l'air vicié (l'air « déjà utilisé »).



2^{ème} technique : Si dans votre chambre vous remarquez de la buée le matin sur la vitre de la fenêtre à l'intérieur, ce n'est pas normal. La vapeur d'eau non aspirée par la VMC se dépose sur la paroi la plus froide de la pièce : la vitre.



Si vous rencontrez au moins l'un de ces deux problèmes, contactez notre prestataire.

Comment faire pour que ma VMC aspire plus vite ?

Dans la cuisine : Vous devez avoir, soit un bouton, soit une cordelette qui va actionner un volet amovible de la bouche d'aspiration. Quand vous êtes satisfait, il vous suffit de repasser en 1^{ère} vitesse en appuyant de nouveau sur le bouton ou en retirant sur la cordelette.

Certains systèmes fonctionnent avec une minuterie ce qui permet de repasser à une vitesse inférieure automatiquement au bout d'un certain temps.

Dans les toilettes : la majorité des bouches d'aspiration sont équipées d'un détecteur de présence et d'une minuterie. Si quelqu'un entre dans les toilettes, l'aspiration se mettra en 2^{ème} vitesse toute seule pendant un laps de temps avant de revenir en 1^{ère} vitesse.

Si vous n'avez pas de détecteur de présence, un bouton vous permettra d'augmenter l'aspiration de la pièce comme dans la cuisine.

Salle de bain : L'aspiration se fait toujours à la même vitesse.

Il existe des boutons de commande qui gèrent toute l'habitation. Ils feront varier la vitesse d'aspiration de toutes les bouches.

Que faire si ma 2^{ème} vitesse ne fonctionne pas ?

Vérifiez au niveau des toilettes ou de la cuisine si les piles qui actionnent les volets des bouches ne sont pas hors d'usage. Si c'est le cas, contactez notre prestataire.



• **Même si notre prestataire entretient la VMC tous les ans, vous devez régulièrement nettoyer les bouches d'aspiration et les grilles d'aération. Il vous suffit, si c'est possible, de les retirer et de les nettoyer à l'eau tiède avec du savon dans votre évier.**

• **A l'aide d'un aspirateur, nettoyez aussi les entrées d'air sur vos fenêtres ou portes-fenêtres.**

Volets roulants manuels (avec une manivelle)

Nous entendons par là, les volets roulants qui se ferment à l'aide d'une manivelle. Pour préserver le mécanisme, votre manivelle doit être autant que possible perpendiculaire au mur. C'est votre main la plus basse qui doit tourner pour éviter les casses.

Volets roulants motorisés

Des interrupteurs vous permettent de monter ou descendre les volets à la hauteur désirée.

Si vous voulez ouvrir ou fermer en totalité les volets, nous vous conseillons de ré-appuyer sur les interrupteurs en fin de course, c'est-à-dire de remettre les interrupteurs droits. Vous éviterez ainsi que les moteurs soient toujours sous tension et qu'ils surchauffent.



Volets battants

En cas de forts coups de vent annoncés par la météo, nous vous conseillons de fermer vos volets afin de les préserver et d'éviter tout sinistre.



Si vous sentez de l'air froid venant du haut des fenêtres, c'est que les entrées d'air ont dû être posées à l'envers. Normalement l'air doit passer par le haut de la fenêtre. Pour les remettre dans le bon sens, vous devez simplement les déboîter. Si besoin, vous pouvez contacter Habitat de la Vienne.



Fenêtres

Une fois par an, pensez à huiler les paumelles de vos fenêtres.

Nettoyez vos fenêtres et vos portes-fenêtres **tous les 6 mois** pour diminuer votre consommation en éclairage artificiel et augmenter les apports du soleil.

6

Plafonds et murs

Fixation et décoration

Sols

Menuiserie

Menuiserie en PVC

Travaux





6

☞ *Si vous prévoyez de réaliser des travaux bruyants, conformez-vous aux horaires autorisés pour faire du bruit afin de respecter le voisinage. N'oubliez pas de les prévenir de la gêne que vous pouvez occasionner.*

Plafonds et Murs

Depuis de nombreuses années, tous les revêtements muraux des pièces sont lessivables.

Si vous souhaitez les refaire ou que vous devez les refaire à cause d'un « dégât », nous vous demandons d'acheter des revêtements de la même qualité : de la peinture satinée ou du papier peint lessivable pour les murs et les menuiseries ; de la peinture mate pour le plafond.

BON À SAVOIR

En magasin, pour savoir si vous êtes face à du papier peint lessivable vous devez voir trois vagues dessinées sur les rouleaux.

Fixation et décoration

Ai-je le droit de fixer des objets aux murs ou de les suspendre ?

Si vous souhaitez suspendre ou accrocher un objet, choisissez bien vos fixations. **Prenez en compte le poids de l'objet et le matériau à percer.**

Dans la cuisine par exemple, si vous désirez suspendre du mobilier sur une cloison en plâtre. Il vous faut « des chevilles expansives métalliques ».



Comment retirer les chevilles si je rends mon logement ?

Tournez la vis dans la cheville pour prendre dans le pas de vis.

A l'aide d'un marteau, tapez doucement pour enfoncer la vis dans la cheville : les pattes se resserreront dans la cloison et vous pourrez plus facilement retirer les chevilles.

Quel matériel utiliser pour fixer mon objet ?

Pour les objets moins lourds (porte-sopalin, horloge, petits objets de décoration) sur une cloison en plâtre, il vous faut :

- soit des chevilles à visser pour matériaux creux.
- soit des chevilles pour matériaux pleins.

Les deux seront plus faciles à retirer lors de votre départ et laisseront moins de traces au mur.

Pour les objets de décoration légers, de simples petites pointes suffisent.

 Pour éviter de déchirer les papiers peints ou de les tacher, nous vous déconseillons d'utiliser du scotch ou de la gomme adhésive (patafix). Pour les chambres d'enfants et d'adolescents, privilégiez des petites pointes ou des punaises.

 Pour les logements en immeuble avec du **chauffage au sol surtout ne percez pas les sols et les plafonds si vous n'êtes pas au dernier étage.**

SOLS

Comment faire pour éviter de tacher mon sol ?

Certains objets ou meubles posés sur les revêtements de sols peuvent tacher. S'ils sont en métal, ils peuvent laisser de la rouille, s'ils sont en bois ils peuvent déteindre, même le caoutchouc des pneus de vélo ou de poussette peuvent abîmer le sol.

Pour le préserver, vous pouvez insérer une protection entre le sol et l'objet ou le meuble comme des tampons adhésifs en feutrine. Par la même occasion, vous limitez le bruit pour les voisins.



Lorsque vous déplacez vos meubles, pensez à bien les soulever : vous éviterez ainsi de déchirer ou rayer le sol.

Menuiserie : Porte d'entrée

Elle est souvent équipée d'une serrure multipoints ou automatique. Elle permet d'une part, une meilleure isolation de votre logement puisqu'il y a moins de déperdition de chaleur et d'autre part, elle offre une meilleure sécurité en cas d'effraction.

Comment bien fermer ma porte à clé ?

Si votre porte a une serrure automatique, il vous suffit de la claquer légèrement : les points de fermeture s'activeront tout seuls. Si votre porte n'est pas automatique, vous devez simplement relever la poignée (cela activera les points de fermeture) avant de verrouiller.

BON À SAVOIR

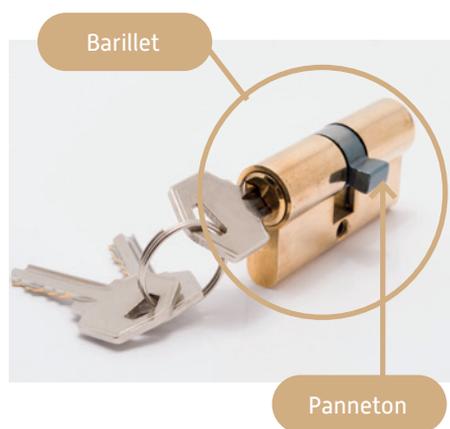
Si vous ne souhaitez pas vous barricader en fermant à clé, nous vous conseillons quand même de bien relever la poignée pour activer les points de fermeture de la porte.

Ma clé de porte ne tourne plus dans la serrure, que faire ?

Si la clé de votre porte d'entrée ne tourne plus dans le barillet, cela veut dire que ce dernier montre des signes de fatigue et qu'il vous faut le remplacer avant de rester bloqué à l'intérieur ou pire à l'extérieur de votre habitation.

Comment changer mon barillet ?

👉 *Avant d'acheter un nouveau barillet, vérifiez les dimensions puisque plusieurs longueurs existent. Vérifiez aussi l'emplacement du panneton.*

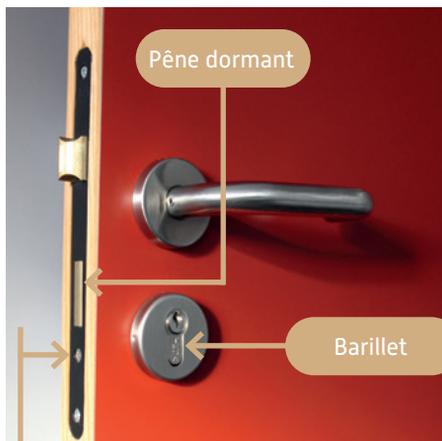


Retirer l'ancien barillet

- 1 Commencez par enlever la vis de fixation qui se trouve sous le pêne dormant (voir page suivante).
- 2 Insérez votre clé dans la serrure et tournez la pour débloquer le panneton.
- 3 Tirez doucement sur votre clé pour retirer le barillet de la porte.

Poser le nouveau barillet

- 1 Servez-vous de la clé pour installer le nouveau barillet : il faut que le panneton soit au centre de la porte.
- 2 Vissez la vis de fixation.
- 3 Testez des deux côtés de la porte que tout fonctionne.



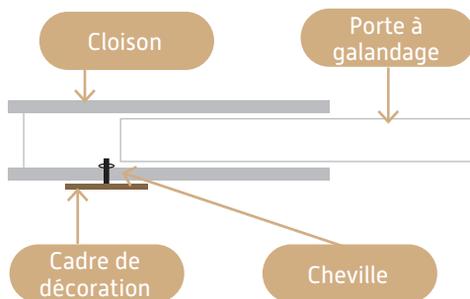
Vis de fixation



Les joints assurent l'étanchéité de votre logement, ils évitent les fuites d'air ou d'eau.

Il est donc important de les nettoyer et de s'assurer de leur bon état.

! Ne fixez pas de décoration sur une porte à galandage, ni sur le mur qui la contient. Vous risquez de fixer la porte à l'intérieur, ne plus pouvoir l'ouvrir ou d'abîmer votre porte à cause de la cheville qui dépasse dans la cloison, comme dans le schéma ci-dessous.



Menuiseries PVC

! Il est strictement **interdit de percer les menuiseries** (portes, fenêtres, portes-fenêtres) : cela entraînerait une perte d'isolation. Si votre isolation n'est plus bonne, la performance énergétique de votre logement diminuera et vous pouvez être facturé le jour de votre départ.

Comment faire si je souhaite installer des rideaux ou des voilages ?

Plusieurs choix s'offrent à vous :

- Adhésifs.
- Il faut qu'ils se posent en tension entre les parclozes verticales du vitrage.
- Il faut qu'ils s'emboîtent bien sur la menuiserie au-dessus de celle-ci.

Sonnette et Interphone

Entretien de vos
espaces verts

Balcon et terrasse

Clôtures et grillages

Gouttières et
descentes d'eau

Garage et autres
espaces

Assainissement

Toiture

7

Extérieur





7

Sonnette et Interphone

Comment faire, je crois que ma sonnette est en panne ?

Si votre sonnette est en panne, vérifiez si votre appareil est équipé de piles. Elles peuvent être juste hors d'usage et demandent alors à être changées.

Comment faire, mon interphone ne fonctionne pas bien ?

Si vous ne pouvez pas discuter avec la personne qui a sonné, ni ouvrir la porte du hall à distance, votre interphone est défectueux. Prenez contact avec votre antenne ou agence, cette intervention peut faire partie des charges locatives.



Entretien de vos espaces verts

Pensez à demander les plages horaires à la mairie pour réaliser des travaux bruyants en extérieur (tondeuse, taille-haie, débroussailleuse, etc.).

A votre arrivée, nous essayons de vous donner un jardin en bon état où l'herbe a été tondu. Il vous appartiendra ensuite de l'entretenir au mieux. Vous pouvez le maintenir en jardin d'agrément ou en aménageant à votre guise un potager si vous vous sentez l'âme d'un cultivateur. Nous vous demandons simplement de tout remettre en état lors de votre départ.

Si des haies et des arbres fruitiers ont été plantés, nous vous demandons de les arroser régulièrement pour assurer leur croissance.

Les haies doivent être taillées deux fois par an au printemps et à l'automne. Il faut maîtriser à la fois leur épaisseur pour éviter qu'elles ne débordent chez vos voisins et leur hauteur en veillant qu'elles ne dépassent pas la hauteur des gouttières du rez-de-chaussée.

 *Avant de passer la tondeuse, pensez à fermer les volets : si une pierre est violemment projetée par votre tondeuse, vous ne risquez pas de briser une vitre.*

Balcon et terrasse

Quand vous arrosez vos plantes, faites attention à ce que l'eau ne ruisselle pas sur la façade ou sur les balcons en dessous.

Vous pouvez nettoyer la terrasse de votre pavillon au jet d'eau à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

Veillez à ce que les trous d'évacuations ne soient pas bouchés. Cela évitera par fortes pluies que l'eau pénètre dans votre logement.

 Nous vous rappelons que **les barbecues et les planchas sont strictement interdits** sur les balcons.



En hiver, il faut que vous enleviez les feuilles des gouttières puisque l'eau qui stagne pourrait geler ce qui risquerait de les déformer !

Clôtures et grillages

 Attention à vos chiens qui malmènent parfois les clôtures. Faites attention au matériel de jardinage (tondeuse, motoculteur ...) qui, passé trop près, risque d'endommager les grillages.

Lors de votre départ vous devrez remettre en état la clôture et le grillage. Il faudra aussi rendre votre jardin propre : débarrassé des déjections de vos animaux, herbe tondue, déchets verts et compost évacués, pied de clôture et abords de votre maison désherbés.

Comme indiqué sur le règlement d'habitation que vous avez signé, les **canisses ou autre brise-vue fixés sur les grillages sont interdits** pour deux raisons essentielles :

- Esthétique puisque dans le temps ces aménagements deviennent laids en se dégradant.
- Technique car en cas d'orage ou de forts épisodes venteux, comme nous en connaissons de plus en plus souvent ces dernières années, les clôtures risquent d'être couchées, entraînées par les brise-vues qui font prise au vent.

Gouttières et descentes d'eau

Vérifiez de temps en temps que les feuilles tombées n'empêchent pas la bonne évacuation des eaux de pluies : s'il y a un bouchon, vous pourriez avoir des dégâts à l'intérieur de votre logement.

Garage et autres espaces

Pensez à les nettoyer de temps à autre.

Il est important que vous laissiez libre d'accès les chaudières, les pompes à chaleur, etc. si un jour vous avez besoin d'une intervention.



Assainissement

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène vous devez veiller à bien l'entretenir.

Une fois par an, vérifiez et nettoyez les regards placés sous les descentes de gouttières. Il faut que vous enleviez les feuilles mortes et tout autres végétaux s'y trouvant.

Toiture

Votre toiture assure une grande partie de la protection de votre maison.

De temps en temps, pensez à contrôler visuellement votre toiture. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter un professionnel.



8

Le tri sélectif

Points d'apports
volontaires

Communauté
de communes,
d'agglomération et
urbaine

Tri sélectif et déchets



8

Le tri sélectif

Nous vous demandons de bien vouloir respecter le guide de tri sélectif de votre commune de résidence.

Nous vous indiquons les grandes lignes, mais renseignez-vous tout de même sur les consignes de tri de votre commune.

Globalement, le **bac jaune** ou le **sac jaune** doit recevoir :

- ✓ Les emballages métalliques.
- ✓ Les emballages plastiques et polystyrène.
- ✓ Les cartonnettes et briques alimentaires.



BON À SAVOIR

Bac jaune / Sac de tri :
*Ne pas imbriquer les emballages.
Ne pas compacter les objets.
Laisser les bouchons sur les bouteilles.*

*Ne pas rincer les déchets.
Bien fermer le sac !*

Points d'Apport Volontaire

Il s'agit de conteneurs placés dans l'espace public qui accueillent des déchets spécifiques.

Les plus courants sont les suivants :



Verre

Papier



VERRE



Compost

Deux choix s'offrent à vous :

- En faire chez vous si vous avez la place et l'équipement adéquat. Vous pouvez, selon les lieux de vie, faire une demande pour récupérer un bac à compost.
- Déposez vos déchets organiques dans les points d'apports volontaire de votre commune (si elle en dispose).



Pensez aussi à déposer vos vêtements, votre linge de maison, vos chaussures, etc. dans les points d'apports dédiés !

Communauté de Communes, d'Agglomération ou Urbaine

En règle générale, les communautés de communes, d'agglomération ou urbaine offrent un guide de tri, des bacs et un calendrier de collecte des déchets à votre arrivée.
Si vous désirez plus d'informations sur le tri, les horaires de déchetteries etc. nous vous renvoyons vers leur site internet.

*Communauté de communes du
Civraisien en Poitou :*
www.civraisienpoitou.fr

*Communauté de communes du
Haut-Poitou :*
www.cc-hautpoitou.fr

*Communauté de communes du
pays Loudunais :*
www.pays-loudunais.fr

*Communauté de communes des
Vallées du Clain :*
www.valleesduclain.fr

*Communauté de communes de
Vienne et Gartempe :*
www.simer86.fr

*Communauté d'agglomération de
Grand Châtelleraut :*
www.grand-chatelleraut.fr

*Communauté urbaine de
Grand Poitiers :*
www.grandpoitiers.fr

Les contrats... d'entretien

Différents contrats d'entretien ont été souscrits par Habitat de la Vienne.

Une partie des coûts de ces contrats est répercutée sur les locataires au titre des charges récupérables, comme le prévoit la loi.



Les logements ne bénéficient pas de l'ensemble de ces équipements.

UNE FOIS PAR AN
un professionnel vient
contrôler :

- Robinetterie*
- Cumulus*
- Chaudière à gaz*
- Convecteurs électriques*
- Poêle à granulés*
- Pompe à chaleur*
- VMC*

Le bon vacancier

Que faire si je m'absente plusieurs jours ?

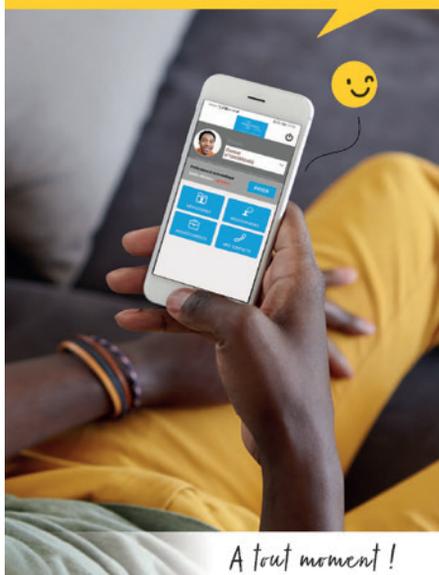
- Mettez votre cumulus en position « 0 ».*
- Fermez l'arrivée d'eau pour éviter un dégât des eaux.*
- Fermez l'arrivée de gaz.*
- Alertez vos voisins de vos congés.*
- Vous pouvez aussi prévenir « tranquillité vacances » sur le site services-publics.fr pour que la police patrouille dans la zone.*



En hiver, si vous vous absentez quelques jours, laissez votre logement en mode Réduit ou 🌙 : vous n'avez pas besoin de chauffage si vous n'êtes pas là ! A votre retour, vous aurez simplement besoin de le remettre en mode Confort ou Auto avec seulement 3°C à rattraper. Si vous partez plus longtemps, coupez le chauffage !

...Portail locataires

PAYER EN LIGNE



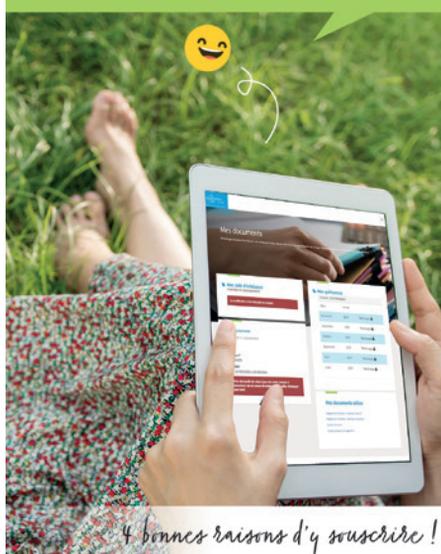
A tout moment !

- 1 Connectez-vous à votre espace client sur : <https://monlogementetmoi.habitatdelavienne.fr>
- 2 Retrouvez le solde de votre loyer sur la page d'accueil ainsi qu'une alerte en cas de retard de paiement. Pour payer votre loyer, cliquez sur le bouton **payer en ligne** ou rendez-vous dans la rubrique « **Mes paiements** »
- 3 **Effectuez votre paiement** en sélectionnant le montant à payer et en renseignant vos coordonnées bancaires

www.habitatdelavienne.fr

© Habitat 67 - Habitat 67 Habitat 67 Habitat 67

GÉRER SON COMPTE



4 bonnes raisons d'y souscrire !

- 1 **Accessible** : les documents sont triés par date sur votre compte, vous pouvez donc facilement les retrouver pour les télécharger !
- 2 **Pratique** : la plupart des communications avec les institutions se font par mail. Vos fichiers seront déjà prêts à être envoyés en bonne qualité !
- 3 **Efficace** : vous gagnez du temps puisque vous n'aurez plus besoin de chercher parmi vos papiers, de numériser ou de faire des copies !
- 4 **Écologique** : fini les impressions papiers et la pollution du transport pour que vos documents arrivent dans votre boîte aux lettres ! Vous n'imprimerez que les fichiers dont vous avez besoin !

www.habitatdelavienne.fr

© Habitat 67 - Habitat 67 Habitat 67 Habitat 67

Contacts

ANTENNE DE LOUDUN

4, rue de la Mairie
86200 Loudun
05 49 22 25 50
loudun@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE FUTUROSCOPE / NEUVILLE

16, boulevard des Frères Lumière
Résidence Altaïr
86960 Futuroscope Chasseneuil

Secteur Futuroscope : 05 49 18 55 65
futuroscope@habitatdelavienne.fr

Secteur Neuville : 05 49 18 56 30
neuville@habitatdelavienne.fr

Permanence de Neuville (mardi et jeudi
matin, mercredi après-midi)

11 place Joffre
86170 Neuville de Poitou
05 49 18 56 30
neuville@habitatdelavienne.fr

AGENCE DE CHÂTELLERAULT

Agence
12 rue Guglielmo Marconi
86100 Châtellerault
05 49 85 86 65
ag.chatellerault@habitatdelavienne.fr

Antenne Commerciale
57, boulevard Blossac
86100 Châtellerault
05 49 90 35 70
ac.chatellerault@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE POITIERS

Agence
107, rue des Couronneries
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 18 56 56
ag.poitiers@habitatdelavienne.fr

Relais de Bellejouanne

7 rue Édith Piaf
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 18 55 50
Fax : 05 49 58 00 08
ag.poitiers@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE MONTMORILLON

3, rue Hector Berlioz
Bât. Bizet - Porte 2
86500 Montmorillon
05 49 85 98 50
montmorillon@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE CHAUVIGNY

13 place du Marché
86300 Chauvigny
05 49 18 56 80
chauvigny@habitatdelavienne.fr

ANTENNE DE GENÇAY

21, place du Marché
86160 Gençay
05 49 18 56 70
gencay@habitatdelavienne.fr



HABITAT DE LA VIENNE

33 rue du Planty
BP-27 - 86180 Buxerolles

www.habitatdelavienne.fr

05 49 45 66 76

SERVICE COMMUNICATION HABITAT DE LA VIENNE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PASCAL AVELINE

RÉDACTION : GUILLAUME PROUST
CHARLES PEETERS
PAULINE VANDEBROUCK

MAQUETTE : MAPIE.FR

IMPRESSION : SIPAP OUDIN - 86061 POITIERS

CRÉDITS PHOTOS : HABITAT DE LA VIENNE
ADOBE STOCK

